

# Le complexe sportif du Guen refait débat

**Erquy** — Mercredi soir, les élus des minorités municipales ont remis au maire, une pétition lui demandant d'organiser une consultation de la population, concernant le terrain.

Nouvel épisode au sujet du terrain de foot, mercredi soir, les élus des minorités municipales, représentés par Maryvonne Chalvet et Sylvain Renaut pour « Erquy ce lien qui nous anime » et Jean-Paul Lolive pour « Erquy avenir solidaire », ont remis au maire, Henri Labbé, une pétition lui demandant d'organiser une consultation de la population, concernant le projet de complexe sportif au Guen. Le maire était accompagné de trois adjoints : Marie-Paule Allain (urbanisme, environnement), Pierre Lesnard (développement économique) et Bruno Hernot (tourisme).

**800 signatures  
sur 1 600 votants**

« Cette pétition rassemble près de 800 signatures, sur un total de 1 600 votants à Erquy et ce sont, pour l'essentiel, des habitants à l'année et quelques résidents secondaires », précisait les élus.

« C'est la première fois que l'on est ainsi sollicité par la population pour être consultés », notait Jean-Paul Lolive, qui précise cependant que tous les signataires ne sont pas forcément contre le projet.

« Il y a eu des échanges avec tout



Maryvonne Chalvet, Sylvain Renaut et Jean-Paul Lolive, élus des minorités, Pierre Lesnard, Henri Labbé, Marie-Paule Allain et Bruno Hernot.

PHOTO : OUEST-FRANCE

le monde, je suis un maire très présent sur le terrain, nous avons accueilli le club de foot et organisé une réunion publique en janvier, au cours de laquelle nous avons été très malmenés », a répondu Henri Labbé, qui ajoute que le projet a été présenté sur le Reginéa magazine, avec de très bons retours.

« C'est un faux débat, qui n'est

plus d'actualité, puisque le dossier est devant le préfet dont nous attendons la réponse », complète Marie-Paule Allain, qui précise qu'une plainte a été déposée contre le maire et elle-même par l'association Erquy-Plurien environnement.

« On ne communique plus, on attend la décision du tribunal. Le terrain de foot est une nécessité, nous

en prenons la responsabilité, mais nous avons la certitude qu'il n'y aura pas de terrain ailleurs. » Sylvain Renaut reste sur ses positions : « Information et consultation sont deux choses différentes, le projet n'étant pas commencé, la population peut être consultée. »

Er

De

La

mi

pe

va

no

en

de

am

fr

li

ta

cu

sés

d'a

C

coi

me

çar

ate

me

sac

du

du